

 ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE	GROUPE DES NON-INSCRITS	Mr Nuihau Laurey <i>Représentant</i>
---	--	--

Séance du Jeudi 23 juillet 2020

Question orale

adressée à Monsieur le Vice Président de la Polynésie Française



Monsieur le vice-président,

Dans le contexte de crise économique que nous connaissons, la question du pouvoir d'achat des polynésiens devient très sensible pour tous les ménages qui voient leur situation financière se dégrader, avec les nombreuses suppressions d'emplois, les diminutions de temps de travail et donc de revenus qui en découlent.

Parallèlement à cette fragilisation de notre tissu économique et social, chacun fait le constat de hausses parfois très importantes des prix, notamment s'agissant des produits alimentaires.

Les exemples sont nombreux et je n'entrerai pas dans une présentation détaillée produit par produit chacun ici ayant probablement ses propres exemples et pouvant effectuer ses propres comparaisons.

Cette situation de cherté de la vie est de surcroît, plus fortement ressentie dans les îles compte tenu des coûts d'acheminement et aujourd'hui des difficultés d'approvisionnement sur certaines îles.

Je rappelle par ailleurs que le différentiel du coût de la vie entre la métropole et la Polynésie française figurait déjà parmi les plus élevés de l'outremer.

Ma question est double :

Premièrement, indépendamment de l'évolution des indices de prix qui reflètent parfois, avec des décalages, les évolutions réelles des prix constatés, le gouvernement confirme-t-il ou au contraire, infirme-t-il ce constat de hausse des prix que font de nombreux polynésiens ?

Deuxièmement, pouvez-vous nous rassurer sur l'engagement du gouvernement en matière de suivi et de contrôle des prix, notamment dans le secteur de l'alimentation ? Dans le contexte, le gouvernement prévoit-il de prendre des mesures spécifiques en matière de lutte contre la cherté de la vie pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages polynésiens en forte baisse dans ce contexte de crise ?